



Cette déclaration de valeur est à retenir comme base de calcul du coût du mode de garantie choisi figurant au devis.

..... déclare que les valeurs énoncées ci-dessus sont sincères et réelles.

Fait à [ ] Le [ ]

**Retourner** à l'entreprise un exemplaire portant la signature originale au minimum 5 jours avant le déménagement.  
Un second est à conserver par le client.  
Les Conditions Générales de Vente figurent au dos de votre devis ou dans un document joint au devis.  
Les informations relatives au traitement de vos données personnelles RGPD figurent au dos du présent document.

***Signature du Client :***